

# Mémo : le système des castes en Inde en 10 points

dimanche 5 juillet 2020, par [LOIRE Mathilde](#) (Date de rédaction antérieure : 31 octobre 2017).

**Difficile de s'intéresser à la société indienne sans se pencher sur le système de castes. Analyse en 10 points.**

Sommaire

- [1. Le mot « caste » désigne](#)
- [2. L'origine des castes \(...\)](#)
- [3. Les colons britanniques ont](#)
- [4. La Constitution indienne](#)
- [5. Il y a plus de 200 millions](#)
- [6. Les castes sont vectrices](#)
- [7. Les castes donnent lieu à](#)
- [8. Les pratiques des castes](#)
- [9. Les non-hindous sont \(...\)](#)
- [10. Les castes structurent le](#)

---

Méconnues en France et en Occident, où elles sont souvent considérées à tort comme abolies, les castes en disent pourtant beaucoup sur l'Inde - sur son histoire comme sur sa réalité actuelle. La question ne cesse d'ailleurs de traverser l'actualité indienne : lorsque deux intouchables s'affrontent pour la présidence du pays en 2017, quand des manifestations d'une caste de Jats dans l'Haryana fait 19 morts en 2016, ou quand un étudiant intouchable se suicide la même année.

## 1. Le mot « caste » désigne deux types de hiérarchie

Le mot « caste » n'est pas un terme indien, mais un mot dérivé du Portugais « *casta* » qui signifie « espèce, race » ou « pur, non mélangé ». Il est utilisé par les Occidentaux depuis l'arrivée des colons portugais en Inde, au XVI<sup>e</sup> siècle. Les Indiens, eux, utilisent plutôt les mots *varna* et *jati*, qui recourent deux réalités différentes.

*Varna*, qui signifie « couleur », désigne un système hiérarchique hérité de la société védique (1500 à 600 avant J.-C.). Il existe quatre *varna*, hiérarchisées selon un principe de pureté rituelle et correspondant chacune à une partie de l'être primordial, Purusha. Les *brahmana*, les prêtres et les enseignants, sont issus de sa bouche, et sont les plus « purs » ; les *kshatriya*, les gouvernants et les guerriers, viennent de ses bras ; les *vaishya*, les exploitants agricoles et les marchands, de ses cuisses. Ces trois classes sont dites *dvija*, soit « nées deux fois » : leurs membres passent par un rite d'initiation avant l'âge adulte, qui les autorise à porter un cordon sacré. La quatrième *varna* est

issue des pieds de l'Homme primordial : ce sont les *shudra*, les ouvriers et les travailleurs agricoles, qui servent les trois classes supérieures. Enfin, les « hors-castes », les intouchables, que l'on appelle aujourd'hui plutôt les **dalits** (« opprimés ») seraient eux nés de la terre.

Dans leur conception religieuse, les *varna* sont étroitement liées à la notion de transmutation des âmes, et reposent sur deux grands principes philosophiques et religieux. Le *karma* est l'idée que les actions d'un individu dans ses vies antérieures conditionnent la caste dans laquelle il naît : les brahmanes sont donc ceux dont les actions dans son ancienne vie ont été les plus pures, par exemple. Complémentaire du *karma*, le *dharma* : si un individu accomplit au mieux les devoirs liés à sa *varna*, il peut espérer atteindre une caste supérieure dans sa prochaine vie.

La *jati* (« naissance »), est un groupement socio-professionnel auquel chaque Hindou appartient, généralement en raison de la profession de ses parents. Il y aurait environ 4600 *jatis* en Inde, dont les noms varient selon les régions, et il ne cesse de s'en créer de nouvelles, en lien avec les professions. Elles structurent les relations sociales au quotidien, sur des principes d'endogamie et de hiérarchie.

La *jati* d'un indien est généralement identifiable à son nom de famille, qui fait référence au métier de la *jati*. Toutefois, affirment Sudhir et Katharina Kakar dans *Les Indiens. Portrait d'un peuple* (éditions du Seuil), « la *jati* a longtemps imposé [à l'individu] le métier de son père, mais cette caractéristique évolue de nos jours très rapidement. » On retrouve par ailleurs des *jatis* d'intouchables, considérés comme totalement impurs physiquement et symboliquement, en raison de leurs activités « polluantes » : équarisseurs, vidangeurs, éboueurs, tanneurs...

À noter que les *jati* n'ont de sens qu'à l'échelle locale : chaque État de l'Inde dispose de son propre système de *jati*, et un barbier du Nord ne sera pas forcément au même niveau de la hiérarchie qu'un barbier du Sud. Par ailleurs, les *varna* ont beaucoup plus d'importance au Nord, où la tradition brahmanique est encore très ancrée.

## **2. L'origine des castes ne fait pas consensus**

Il est généralement établi que la hiérarchie par caste, en particulier les *varna*, est intrinsèquement lié à la religion hindoue, depuis ses fondements védiques - la religion védique était celle des envahisseurs Indo-Européens venus s'installer sur le sous-continent en 1500 avant J.-C. Selon de nombreux observateurs, dont l'anthropologue français spécialiste de l'Inde Louis Dumont, les *varna* tirent leur origine de l'un des quatre ouvrages fondamentaux de l'hindouisme et du védisme, le *Rig-Veda* (écrit en 1500 et 900 avant J.-C.), où le mot *varna* apparaît pour la première fois. Le concept des quatre *varna* est décrit dans le chant *Purusha Sukta*. Toutefois, beaucoup d'historiens estiment aujourd'hui que ce chant a été inséré plus tardivement au texte védique, peut-être pour en faire un mythe fondateur.

La hiérarchie des *varna* est à nouveau établie dans des textes comme le *Manusmriti* (« Lois de Manu », II<sup>e</sup> siècle) ; il semblerait toutefois que si ces textes ont aidé à l'élévation des brahmanes dans la hiérarchie sociale, ils n'ont pas « créé » le système de caste de toute pièce, affirme par exemple l'anthropologue britannique Susan Bayly. Celle-ci fait en effet partie d'un autre courant d'observateurs des castes, récusant la simple explication religieuse pour justifier de leur existence. Pour ces historiens, ce sont plutôt des facteurs socio-économiques qui sont à l'origine du système de castes. Par exemple, d'aucuns estiment que les Aryens auraient pu instaurer un système castique afin d'asseoir leur pouvoir sur les populations indigènes, et de s'assurer par l'endogamie qu'ils préserveraient la « noblesse » de leur caste.

Les activistes intouchables estiment quant à eux que les castes sont nées au moment où une classe dominante a décidé de se constituer en caste, ses membres ne se mariant plus qu'entre eux. Selon le D<sup>r</sup>. Ambedkar, un intouchable et compagnon de lutte de Gandhi, les brahmanes ont divisé la société entre brahmanes et non brahmanes, et les autres se sont placés sur l'échelle de la hiérarchie par la suite.

### **3. Les colons britanniques ont tiré parti du système de castes**

Les colons britanniques ont, quasiment dès leur arrivée, utilisé ce qu'ils comprenaient des castes indiennes pour organiser leur domination du pays. Dès leur premier recensement complet de l'Inde, en 1872, ils se sont appuyés sur les *varna* : ils percevaient en effet les castes comme des reflets des classes sociales européennes, et ce système leur permettait de classer tous les Indiens selon leur fonction. Ils se sont ainsi appuyés sur les Brahmanes pour les aider à gouverner, et ont reproduit les mécanismes de domination sur les plus basses castes. Ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle que le Raj britannique [1] a réservé un quota d'emplois et de sièges dans les assemblées aux intouchables.

Les Britanniques seraient vraisemblablement à l'origine d'une certaine « conscience de caste » en Inde. Lors des différents recensements effectués sous l'ère coloniale, les Indiens, interrogés sur leur « caste » sans connaître la signification de ce terme, ont donné de multiples réponses concernant la profession, la religion ou la région d'origine. Leurs réponses ne correspondaient pas au système d'identification des Britanniques, qui s'appuyaient plutôt sur les *varna*. Les commissions de recensement se sont donc chargées d'attribuer à chaque groupe une occupation déterminée, et d'établir une hiérarchie dans chaque partie de l'Empire, avec les Brahmanes toujours au sommet.

### **4. La Constitution indienne n'a pas aboli les castes**

Contrairement à une idée répandue, les castes n'ont pas été abolies en Inde. Toutefois, la Constitution indienne de 1950 [2] affirme l'égalité de tous ses citoyens. L'article 15 interdit ainsi toute discrimination basée sur la religion, la caste, le sexe ou le lieu de naissance, et l'article 17 abolit la notion d'intouchabilité. Le mot « intouchable » a d'ailleurs été délaissé depuis l'indépendance, au profit du terme *dalit*, qui signifie « opprimé » et a été popularisé par le D<sup>r</sup>. Ambedkar, un leader intouchable de la lutte pour l'indépendance, qui a présidé le comité de rédaction de la Constitution.

C'est sous son influence qu'a été mis en place le système de « réservation ». L'article 46 de la Constitution établit que l'État doit promouvoir les intérêts économiques et éducatifs des « sections les plus faibles de la population » en leur réservant certains avantages. Il s'agit d'une part des *dalits*, classés comme « castes répertoriées » (*Scheduled castes*) et de l'autre des populations autochtones, les « tribus répertoriées » (*Scheduled tribes*). Ces avantages sont détaillés dans la section XVI de la Constitution, les « Dispositions particulières relatives à certaines classes », qui reprennent le principe des réservations déjà établies pendant la colonisation, mais étendue aux populations tribales.

Ainsi l'État réserve un certain nombre de places dans la fonction publique et dans l'enseignement aux castes et tribus répertoriées. Un nombre de sièges leur est aussi réservé dans la chambre basse du Parlement, la Lok Sabha, et dans les assemblées législatives des États, avec un système de proportionnalité : en 1951, 15 % des sièges sont réservés aux *Scheduled castes*, et 5 % aux *Scheduled tribes*.

En 1989, les 73<sup>e</sup> et 74<sup>e</sup> amendements constitutionnels attribuent des quotas réservés à d'autres sections défavorisées de la population, les *Other Backward Classes*, soit les castes les plus basses, des *shudra*. Depuis 1950, les postes réservés dans la vie politique, l'administration et les écoles se sont multipliés, mais ne peuvent toutefois dépasser 50 % des postes d'emplois publics. La Constitution prévoyait à l'origine l'expiration du système de réservation au bout de vingt ans. Dans les faits, la fin des réservations est sans cesse repoussée depuis 1970.

## **5. Il y a plus de 200 millions de « hors-castes » en Inde**

Le dernier recensement de la population en Inde, conduit en 2011, a chiffré le nombre de *dalits* hindous, sikhs et bouddhistes dans le pays à 201,4 millions. Cela représente une augmentation de 20,8% depuis 2001, plus rapide que celle de la population totale du pays sur la même période (17,7%). Un montant certainement sous-estimé, affirme l'ONG Réseau international de solidarité avec les intouchables (IDSN) [3], dans la mesure où les intouchables musulmans et chrétiens ne sont pas recensés dans les *Scheduled castes*.

L'IDSN écrivait en 2013 : « Selon certaines estimations, il y a 15 à 20 millions de *dalits* chrétiens en Inde, et le nombre d'intouchables musulmans pourrait atteindre les 100 millions ou plus. Si ces chiffres étaient confirmés, le nombre d'intouchables en Inde pourrait dépasser les 300 millions – soit un quart de la population d'un pays de 1,2 milliards d'habitants. » À titre de comparaison, les États-Unis recensaient en 2016 plus de 320 millions d'habitants.

Par ailleurs, ce chiffre ne prend en compte que les *Scheduled castes*, et pas les *Scheduled tribes*, l'autre partie « hors-caste » de la population indienne. On dénombre 705 tribus répertoriées, pour une population de 104 millions d'*Adivasis* (« premiers habitants »), ou aborigènes de l'Inde. Considérés comme « primitifs » par les Indiens non-aborigènes, ils ont longtemps vécu dans des régions reculées, à l'écart du reste du pays. Ils sont sortis de l'anonymat sous le Raj britannique, avec l'exploration très poussée du territoire par les colons. Les *Adivasis* ne forment pas un groupe unique, et sont répartis sur tout le territoire, en particulier dans les États du nord-est, et sur les plateaux de l'Inde centrale. Seulement 2,4 % des *Scheduled tribes* vivent en ville.

## **6. Les castes sont vectrices d'inégalités**

S'il existe des *dalits* chefs d'entreprise, et des brahmanes mendiants, la hiérarchie par caste reste vectrice d'inégalités importantes, notamment sur le plan économique. Les premières victimes de ces inégalités sont les *dalits*, en dépit de l'abolition officielle de l'intouchabilité. De fait, ils sont encore discriminés de façon systémique : ils ont bien plus de mal que les Indiens de caste à accéder à l'éducation et à l'emploi, ont moins de facilité pour acheter des terres. Ils sont par ailleurs plus souvent victimes de discriminations, d'attaques, d'assassinat ou de viol, sans que les responsables ne soient souvent punis.

Le système justifie en lui-même les inégalités que les *dalits* subissent : comme le ramassage des ordures ou le nettoyage des latrines sont des tâches impures, ce sont les *dalits* qui s'en chargent – et justifiant leur faible rémunération. Les enfants *dalits* ont aussi moins de chance que les autres de poursuivre leurs études, puisque les métiers considérés comme revenant aux *dalits* ne nécessitent pas d'étude. Et les quotas à l'université de suffirent pas à endiguer ce problème, car sans une éducation primaire et secondaire complète, il est difficile d'accéder au supérieur.

Par ailleurs, un sondage réalisé entre 2011 et 2012 par le Conseil national de la recherche

économique appliquée (NCAER) et l'Université du Maryland [4], soulignait qu'un Indien sur quatre pratique encore l'intouchabilité, malgré son interdiction. Les personnes qui disaient ne pas pratiquer l'intouchabilité [5] se voyaient poser une deuxième question : « Seriez-vous d'accord pour qu'un membre d'une *Scheduled caste* entre dans votre cuisine et utilise vos ustensiles ? ». 27 % des interrogés, sur toute l'Inde, ont admis pratiquer au moins une certaine forme d'intouchabilité. Ils étaient 52 % des brahmanes interrogés, et 30 % des Hindous, à la pratiquer. Les préjugés sur l'impureté inhérente aux dalits restent donc très présents dans la société indienne.

Il existe toutefois de plus en plus d'exemples d'intouchables étant parvenu à grimper l'échelle sociale. Certains ont pu faire des études longues et créer leurs entreprises, ou accéder à de hautes fonctions politiques. L'élection présidentielle de juillet 2017 a ainsi vu s'affronter deux candidats *dalits* [6] : Meira Kumar, diplomate et figure de la lutte pour les droits des *dalits*, avait été désigné par les partis politiques d'opposition pour faire face à Ram Nath Kovind, le candidat du Bharatiya Janata Party (BJP), le parti au pouvoir, qui a finalement été élu à la présidence.

La réussite de quelques-uns ne suffit pas à faire oublier que les basses castes (*Scheduled castes*, *Scheduled tribes* et *Other backward classes*) sont en majorité dans les catégories les plus pauvres. En milieu rural, elles ont un accès très limité à la terre, et représentent 83 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, contre moins de 12 % pour les hautes castes. Par ailleurs, les emplois les plus précaires sont occupés en majorité par des Indiens issus des basses castes.

## **7. Les castes donnent lieu à une ségrégation spatiale**

Traditionnellement, les castes organisent l'espace et l'organisation des villages et des communautés. Dans son *Atlas de l'Inde* (éditions Autrement), Philippe Cadène présente l'inscription physique des castes dans les villages : « Le modèle d'organisation fait apparaître les groupes supérieurs au centre, près des temples abritant les divinités les plus pures, les groupes inférieurs en périphérie et les intouchables plus excentrés encore. » Ceux-ci vivent dans des hameaux à l'extérieur du village, souvent séparés par une frontière physique comme une rivière. Par ailleurs, chaque partie du village est organisée par *jati*.

Dans les villes, où vivaient un tiers des Indiens selon la Banque mondiale en 2016, cette organisation est moins rigoureuse. En effet, la croissance constante des villes ne permet pas une ségrégation spatiale aussi claire. Toutefois, si les castes vivent les unes à côté des autres, la mixité est encore loin d'être une réalité, et un quartier est généralement habité par des Indiens d'une même caste. On assiste par ailleurs à une nouvelle ségrégation liée à l'émergence économique de certains Indiens, pour la plupart issus des hautes castes. Les fameux bidonvilles des villes indiennes sont eux en grande majorité peuplés de basses castes et d'intouchables, généralement à la périphérie.

## **8. Les pratiques des castes évoluent en permanence**

Traditionnellement, la caste, en particulier la *jati*, dicte les relations sociales entre les Indiens et les types de professions qu'ils peuvent occuper. Le mariage inter-caste, notamment, est toujours un phénomène très important dans le pays. Un rapport datant de janvier 2005 d'une visite sénatoriale en Inde relate ainsi : « Au cours de son déplacement, la délégation a pu constater, à la simple lecture des annonces matrimoniales publiées dans la presse, que le système des castes demeurerait extrêmement vivace, la plupart des annonces mentionnant la caste à laquelle devrait appartenir le prétendant ou la prétendante. [7] » La représentation des couples inter-castes à l'écran ou dans la pop culture indienne en général est encore très rare.

Certaines pratiques tendent à évoluer, voire à s'effacer avec la modernisation du pays, notamment dans les villes. Par exemple, les règles autour des repas établissent que, si tout le monde peut recevoir de la nourriture de la part d'un brahmane, en raison de sa « pureté », celui-ci ne peut pas en accepter de ses inférieurs. Une telle règle est toutefois plus difficile à respecter dans un restaurant public en ville.

Mais c'est certainement sur le plan professionnel que les castes évoluent le plus. Avec l'apparition de nouveaux métiers, le nombre croissant de jeunes Indiens éduqués, et les quotas de postes de fonctionnaires pour les basses castes et les *dalits*, ceux qui peuvent se le permettre n'occupent pas nécessairement des métiers liés à leur *jati*. Ainsi, moins de 10 % des hommes brahmanes sont des prêtres ou des enseignants védiques.

On assiste par ailleurs à une certaine mobilité sociale et économique, notamment au sein des classes moyennes, qui sont les premières à profiter du développement économique du pays. Ce sont ces mêmes classes moyennes citadines, expliquent Sudhir et Katharina Kakar dans *Les Indiens. Portrait d'un peuple* (éditions du Seuil), qui envisagent plus facilement des amitiés ou un mariage hors-caste, même si ces derniers restent rares.

## **9. Les non-hindous sont aussi organisés en castes**

Si les castes trouveraient leur origine dans la tradition hindouiste, ce système touche quasiment toute la société indienne, même les autres religions. Les non-hindous sont par définition exclus du système brahmanique, mais cela ne les empêche pas d'être organisés aussi selon une logique de hiérarchie - même si l'esprit de caste peut sembler incompatible avec les préceptes religieux.

Au sein de la communauté chrétienne d'Inde, une distinction est établie entre les individus selon l'époque à laquelle eux-mêmes ou leurs ancêtres se sont convertis au christianisme. L'anthropologue spécialiste de l'Inde Louis Dumont a ainsi observé que les chrétiens « anciens », dont la légende raconte que leurs ancêtres ont été convertis par Saint-Thomas, forment des groupes endogames.

Dans un article publié dans *La Croix* en septembre 2015, « Le sort peu enviable des intouchables chrétiens en Inde », la journaliste Vanessa Dougnac explique que les *dalits*, attirés par le message d'égalité et le système d'éducation et de santé de l'Église catholique, « voient leur rêve d'égalité s'éteindre le jour de leur conversion ». Si officiellement, l'Église indienne ne reconnaît pas les castes, elle reproduit les inégalités en son sein. Les intouchables et les tribaux chrétiens sont rejetés par les hautes castes. Et, alors qu'ils constituent 70 % des chrétiens indiens, moins de 10 % d'entre eux sont membres du clergé. Enfin, les *dalits* et *adivasis* chrétiens perdent leur accès aux réservations de l'État, l'Église ne reconnaissant pas le système des castes.

Louis Dumont explique dans *Homo hierarchicus* que les musulmans ont une situation supérieure à celle des intouchables, notamment grâce à la longue période de domination politique des princes musulmans. Ils sont toutefois eux-mêmes divisés en plusieurs groupes fermés, et de professions héréditaires. Les *Ashrafs*, les descendants des immigrants arabes, perses ou afghans, et quelques hindous de classe supérieure convertis, composent une classe noble, avec une forte tendance à se marier à l'intérieur de leur cercle. On trouve ensuite les *Ajlafs*, la classe moyenne musulmane, souvent constituée de convertis de castes intermédiaires et basses. Enfin, au plus bas se situent les *Arzals*, que le D<sup>r</sup>. Ambedkar voyait comme l'équivalent des intouchables.

La religion Sikh, qui s'est construite en partie en opposition à l'hindouisme en refusant la notion de pur et d'impur, est en théorie, elle aussi, opposée à toute forme de domination de caste ou de groupe. Mais la majorité des convertis est issue de castes dominantes, par exemple les *Jats*, élite

rurale du Pendjab, qui gardent leurs préjugés envers les intouchables. Certains ont donc fini par s'organiser en communauté autonome, autour de leur propre *gurudwara*, le lieu de culte sikh.

Seule exception notoire : le bouddhisme. Les principaux textes de cette religion née en Inde ont été rédigés à une époque où un système castique était déjà en place - et le Bouddha le critique vivement. C'est ce même rejet des castes qui a par exemple poussé le dirigeant dalit Abedkar à se convertir au bouddhisme à la fin de vie. Sous son influence, de nombreux *dalits* et indiens de basse castes se sont convertis à leur tour à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, en espérant échapper à leur condition de caste.

## **10. Les castes structurent le paysage politique indien**

Ces dernières décennies, on a pu assister à un recul des *varna* - à l'exception peut-être des brahmanes - et de la dimension rituelle des castes, tandis que la *jati* et l'identité socio-politique des groupes s'affirment. Il pouvait sembler dans les décennies suivant l'indépendance, et avec le développement économique de l'Inde, que les castes perdaient du terrain. Mais l'élargissement des réservations aux *Other backward classes* en 1989 a fait revenir sur le devant de la scène politique les débats sur les quotas, vivement contestés par les castes supérieures qui s'estiment lésées par la réservation des places. Les mouvements sociaux et manifestations, ou pire, les violences de caste liées à la question des quotas ont été nombreux ces dernières années.

Les Indiens continuent de voter en fonction de leur caste avant de voter selon leur profession. Afin de faire valoir leurs droits, certaines *jati* s'organisent en groupes politiques. Des partis de caste se sont créés, et prennent de plus en plus d'importance au niveau régional. Toutefois, les castes ayant des particularités propres à chaque région, ces mouvements restent trop éparpillés pour espérer peser dans les élections nationales.

Mais les principaux partis politiques ont bien compris l'intérêt de s'adresser aux basses castes et aux dalits, qui constituent la majorité des électeurs. Lors des dernières campagnes électorales, le BJP, dont le discours nationaliste et pro-hindouiste parle généralement davantage aux castes supérieures, n'a pas hésité à marcher sur les plates-bandes du parti du Congrès en tentant de rallier les voix *dalits*.

La caste est devenue un argument électoral à part entière, en même temps que la religion prend de plus en plus de place dans le discours politique, ce que l'arrivée au pouvoir du BJP, parti nationaliste hindou, incarne pleinement. Cependant, la Cour suprême indienne a interdit en janvier 2017 d'utiliser les identités religieuses et de caste dans les campagnes électorales [8]. Les juges ont statué qu'une élection gagnée en sollicitant les votes d'une caste ou d'une religion particulière pourrait être considérée comme corrompue, et son résultat mis de côté. Mais dans un pays où les questions de caste et de religion sont aussi liées aux questions politiques, cette loi pourrait être difficile à appliquer.

**Mathilde Loire**

---

---

**P.-S.**

• Asialyst. 31 octobre 2017 :

<https://asialyst.com/fr/2017/10/31/memo-systeme-castes-inde-10-points/>

- Mathilde Loire est une journaliste passionnée par l'Inde, la pop culture et les nouvelles technologies. Diplômée du Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ) à Strasbourg, elle a parcouru l'Asie à travers de nombreux voyages.

---

## Notes

[1] Le Raj britannique est le régime colonial britannique qu'a connu le sous-continent indien de 1858 à 1947. Note d'ESSF.

[2] <http://constitution.org/cons/india/const.html>

[3] <https://idsn.org/india-official-dalit-population-exceeds-200-million/>

[4] <https://indianexpress.com/article/india/india-others/one-in-four-indians-admit-to-practising-untouchability-biggest-caste-survey/>

[5] Posée simplement, la pratique de l'intouchabilité consiste à refuser de recevoir, être servi par, voire être touché par (dans le cas des brahmanes) par les intouchables, en raison de leur prétendue impureté.

[6] [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asia/inde-deux-intouchables-candidats-a-la-presidentielle\\_1920713.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/asia/inde-deux-intouchables-candidats-a-la-presidentielle_1920713.html)

[7] [https://www.senat.fr/ga/ga57/ga57\\_mono.html#toc16](https://www.senat.fr/ga/ga57/ga57_mono.html#toc16)

[8] <https://www.theguardian.com/world/2017/jan/03/indias-top-court-bans-religion-and-caste-from-election-campaigns>